

20 juillet 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte contre le terrorisme, à Saint-Astier le 20 juillet 2016.

Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus,
Amiral, mon Général, mon Colonel,
Mesdames, Messieurs les officiers généraux de gendarmerie,
Mesdames, Messieurs,

Vous êtes rassemblés ici, vous jeunes de France parce que vous participez à la préparation militaire de la gendarmerie dans le cadre de la réserve opérationnelle. C'est le choix que vous avez fait.

Après l'ignoble tuerie qui s'est produite à Nice, le 14 juillet, j'ai décidé de faire appel à vous pour renforcer et soulager les forces de sécurité de notre pays, gendarmerie, police, militaires.

J'ai exprimé, dans la terrible nuit du 14 juillet, notre compassion à l'égard des victimes. 84 morts, 331 blessés, 15 encore entre la vie et la mort. J'ai également adressé notre soutien, notre solidarité aux victimes, aux familles, à leurs proches, de toute nationalité. La moitié ou presque des victimes sont d'origine étrangère.

Je suis allé à Nice le 15 juillet également exprimer ma gratitude à l'égard de tous les services de l'Etat, du département, de la ville qui ont tout fait pour sauver des vies.

Je pense aux forces de sécurité qui sont intervenues pour mettre fin à la folie meurtrière du tueur et qui procèdent encore en ce moment à des investigations pour retrouver des éventuels complices ou prévenir d'autres attentats, aller chercher des individus qui pourraient être tentés par des répliques terroristes.

J'ai également dit mon admiration à l'égard des services de secours, les pompiers, les personnels médicaux, la sécurité civile qui se sont également mobilisés nuit et jour. Beaucoup se sont spontanément déclarés, présentés pour aider.

Ces engagements, ces dévouements, ces solidarités sont des exemples. Et ils vous ont sans doute inspiré et font contraste avec ceux qui sont tentés de sombrer, comme souvent dans ces circonstances, dans les amalgames et les surenchères.

Après un tel drame, la colère est légitime parce que des compatriotes ont été tués, parce que des innocents ont été frappés, mais elle ne peut dégénérer dans la haine et la suspicion.

Le débat lui aussi est nécessaire pour connaître la vérité quand une tragédie de cette ampleur se produit. Mais il ne peut pas atteindre l'unité indispensable, la cohésion nécessaire.

C'est d'ailleurs ce que cherchent les terroristes en propageant le venin de la discorde, de la confrontation, de la division.

Dois-je rappeler que les victimes étaient de toutes origines, de toutes confessions, de toutes nationalités ?

La compassion, comme la dignité, qui sont des obligations dans ces circonstances, et en particulier pour le chef de l'Etat, ne doivent pas nous empêcher d'agir, bien au contraire.

Quel est mon devoir ? Protéger les Français et préserver l'idéal que nous portons.

J'ai donc décidé, dans la nuit du 14 au 15 juillet, un ensemble de mesures. Elles répondent à deux impératifs, la sécurité de nos concitoyens sur tout le territoire et la préservation de notre liberté.

J'ai donc d'abord décidé la prolongation de l'état d'urgence. Le projet de texte est en débat au

J'ai donc d'abord décidé la prolongation de l'état d'urgence. Le projet de texte est en débat au Parlement. Il était rendu nécessaire par l'attentat qui avait eu lieu et par les risques de réplique. Ce texte a été complété par tout ce qui peut accroître l'efficacité sans rompre avec l'état de droit. Il sera donc décidé pour six mois.

Les exigences de la sûreté, celles auxquelles notre peuple est tant attaché, sont compatibles avec les règles de notre démocratie. Le risque serait de céder sur nos libertés sans rien gagner sur notre sécurité. Jamais, jusqu'au terme de mon mandat, je ne considérerai l'état de droit comme un obstacle, car ce serait la fin de l'Etat. Mais l'Etat doit assurer sa présence.

J'ai donc demandé au ministre de la Défense de maintenir d'abord l'opération Sentinelle au niveau le plus élevé, 10 000 militaires qui s'ajoutent aux forces de gendarmerie et de police, mais qui devront se redéployer par rapport à ce qu'est l'activité estivale.

Ce dispositif sera beaucoup plus mobile pour couvrir beaucoup de manifestations organisées, on le sait, à travers tout le pays en juillet et en août.

J'ai également choisi de faire appel à toutes les femmes et tous les hommes qui, en parallèle d'une carrière d'études ou d'un choix professionnel, ont choisi de s'engager au service de la protection des français. C'est vous.

D'ores et déjà, 12 000 sont opérationnels, 12 000 réservistes opérationnels de gendarmerie et de police sont disponibles. J'ai décidé de monter ce chiffre à 15 000 d'ici la fin de ce mois.

Les préfets pourront ainsi puiser dans cette ressource pour assurer la sécurité des différents événements de l'été dans chaque département.

Vous êtes les réservistes opérationnels de la gendarmerie.

Il y a d'autres réservistes de la police. C'est cette première force que nous devons déployer, c'est une première étape.

J'ai également demandé au ministre de l'Intérieur d'adresser des directives à tous les responsables territoriaux de la gendarmerie pour mobiliser les 28 000 titulaires d'un contrat d'engagement afin qu'ils puissent se tenir prêts pour les prochaines semaines.

Une grande communication sera lancée sur internet et sur les réseaux sociaux pour relayer cette action.

J'ai également décidé de recourir à la réserve opérationnelle de deuxième niveau. Cela représente un vivier supplémentaire de 10 000 retraités de la gendarmerie - il y en a ici ayant quitté le service depuis moins de deux ans et qui peuvent être là encore opérationnels.

Mais je ne m'arrête pas là. A la suite des attentats de novembre 2015 j'avais demandé au Gouvernement de porter les réserves de nos armées à 40 000 d'ici 2019 pour assurer les déploiements permanents et renforcer l'armée d'active face aux menaces les plus fortes.

Quand on ajoute toutes ces réserves, réserve opérationnelle de premier niveau gendarmerie, police réserve de deuxième niveau les retraités et que l'on fait également appel aux réserves de nos armées, nous pouvons dire qu'en France se constitue avec vous une garde nationale.

Je viens ici à Saint-Astier - j'en salue les responsables - 5 jours après avoir pris toutes ces décisions et notamment l'appel à la réserve. Vous, jeunes de France vous êtes son visage aujourd'hui, vous avez répondu à l'appel, vous voulez protéger votre pays, vous me l'avez dit.

Quand je vous ai posé cette question simple : « pourquoi êtes-vous là ? » - certains pourraient être en vacances, d'autres au travail - vous m'avez dit « parce que je veux servir mon pays, parce que je sais que la République a besoin de moi, parce qu'il y a une menace, en tout cas il y a un risque sérieux, parce que je ne veux pas que les Français puissent avoir peur, parce que je veux être à leur côté, parce que je suis un citoyen français attaché aux valeurs de la République, alors j'ai répondu à l'appel ».

Dans quelques semaines vous serez employés en fonction de vos disponibilités comme gendarme pour protéger des lieux particulièrement sensibles. J'ai évoqué le littoral, les sites touristiques, j'aurais pu parler des trains, des gares, renforcer partout les unités pour protéger nos compatriotes.

Vous bénéficierez alors du statut d'agent de police judiciaire adjoint, ce qui vous permettra de procéder à des actes juridiques précis. Vous suivez une formation de 4 semaines - c'est court 4 semaines - pour pouvoir ensuite faire les actes qui sont attendus de vous. Pendant ces 4

semaines - je n'ai pas de doute, je connais votre encadrement et je connais votre motivation - vous ferez en sorte d'être au niveau de la responsabilité qui va vous être confiée.

Votre préparation est fondée sur une maîtrise technique des interventions avec ou sans arme. Cela signifie que vous pouvez être amené à utiliser vos armes, dans des conditions extrêmement précises. Vous êtes donc prêts à l'action.

Pour défendre la République nous avons besoin de toutes les volontés, de toutes les énergies, de tous les parcours, sans aucune discrimination.

J'appelle les Français qui le souhaitent à rejoindre la réserve opérationnelle.

A partir de 18 ans il est possible d'intégrer la réserve volontaire de la police nationale, cela vient d'être décidé.

Pour la gendarmerie nous allons même reculer de 30 à 40 ans l'âge limite d'engagement. Dès l'âge de 16 ans il est possible de rejoindre les unités de sapeurs pompiers volontaires. C'est là aussi une très belle mission que d'accomplir pendant un temps cette tâche. Il y a 200 000 sapeurs pompiers volontaires dans notre pays. C'est un exemple magnifique et nous allons encore élargir les possibilités d'accès aux sapeurs pompiers volontaires grâce au service civique.

J'appelle également les Français à prendre contact avec les associations de sécurité civile qui sont si précieuses lorsqu'il y a des catastrophes, des attentats et qui assurent des missions de secourisme, mais aussi d'accompagnement des victimes, elles en ont besoin.

J'appelle chaque Français à suivre des formations aux premiers secours et aux gestes qui sauvent, car même dans certaines circonstances nous devons être des citoyens capables d'intervenir et capables de sauver.

J'appelle les jeunes, tous les jeunes, à s'engager dans le Service civique, ils sont 100 000 aujourd'hui, ils seront 150 000 l'année prochaine, 350 000 en 2018. S'il le faut nous irons plus vite. Ce Service civique est universel, il s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui veulent effectuer des missions d'intérêt général. Voilà ce qu'est la cohésion nationale et c'est la jeunesse qui en fait ici la démonstration.

Mais au-delà de cet engagement, de ce volontariat, il y a aussi ce que nous devons faire pour assurer aux forces de police, de gendarmerie, aux militaires, les moyens humains, matériels, juridiques, pour faire face à la menace terroriste.

Depuis 2012, 9000 postes de policiers et de gendarmes ont été créés, dont 2000 pour le renseignement intérieur. C'était d'autant plus nécessaire que des postes avaient été précédemment supprimés. Depuis le début du quinquennat, trois lois antiterroristes ont été adoptées, une loi sur le renseignement. Nous avons donc besoin, avec l'état d'urgence, qui a été prolongé, de mettre en œuvre ces lois avant d'en imaginer d'autres, toujours d'autres. Mettons en œuvre ce qui existe, et ce qui a été prévu pour agir, donnons les moyens, y compris ceux qui avaient été supprimés dans une période antérieure.

Nous avons déjoué, dans le plus grand silence, car il n'y avait pas besoin de proclamer cela sur la place publique, 16 attentats sur notre sol depuis 2013. 160 individus en lien avec des activités terroristes ont été arrêtés depuis le début de l'année, parce que nous pouvions craindre des actions dans le cadre de l'organisation de l'Euro.

Je veux saluer les services, je veux saluer tous ceux qui ont contribué à ces actions, mais la source du terrorisme, son inspiration, c'est l'Etat islamique en Syrie et en Irak. C'est la raison pour laquelle nos forces aériennes frappent et frappent encore et c'est aussi la raison qui m'avait conduit le 14 juillet, avant même que ne se produise la tuerie de Nice, à mobiliser encore davantage nos forces pour appuyer les Irakiens dans la reconquête des villes qui sont occupées par l'Etat islamique, par Daesh. Nous allons continuer, parce que c'est très important que nous puissions chasser de leurs repères, ceux-là mêmes qui veulent attaquer notre pays et qui l'ont attaqué.

La Libye connaît également une instabilité dangereuse, la Libye c'est à quelques centaines de kilomètres seulement des côtes européennes et en ce moment-même nous menons des opérations périlleuses de renseignements. Trois de nos soldats qui étaient justement dans ces opérations, viennent de perdre la vie dans le cadre d'un accident d'hélicoptère, je leur rends

hommage aujourd'hui devant vous.

Quant au Sahel, il fait face à une violence extrême des groupes terroristes, en particulier Boko Haram, qui s'était fait connaître il y a quelques mois pour avoir enlevé des jeunes filles que l'on n'a jamais retrouvées. Boko Haram qui attaque plusieurs pays qui sont parmi nos amis.

Alors que fait la France, votre France, votre pays ? Elle prend toute sa part dans la résolution de ces crises, parce que c'est son honneur, parce que c'est son intérêt, parce que c'est son devoir, parce que c'est sa place de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ici, je vous l'annonce une fois encore, rien ne nous fera céder. Nous sommes résolus, avec le Gouvernement de Manuel VALLS, à prendre toutes les mesures utiles pour protéger les Français, dans le respect de nos règles démocratiques.

Le recul du terrorisme ne suppose pas le recul du droit, ceux qui le prétendent sèment le trouble dans les esprits, dans un climat de peur et de désarroi que nous connaissons. Pour conjurer la menace, nous devons plus que jamais préserver notre cohésion nationale, nous devons faire prévaloir le rassemblement sur l'essentiel, nous devons prendre toutes les mesures compatibles avec nos règles et notre droit.

Nous devons être unis, unis au-delà de tout ce qui peut parfois nous séparer. Unis, le peuple de France lui-même uni dans une même cohésion, dans une même réponse, parce que ce que veulent faire les fanatiques c'est nous opposer, nous séparer, nous fragmenter. Alors, je vous l'assure, nous ne leur offrirons pas cette opportunité, le terrorisme ne nous fracturera pas, la cohésion sera notre réponse et l'engagement notre force.

Ici, à Saint-Astier, votre engagement, votre disponibilité, votre dévouement, votre présence, nous en donnent la meilleure preuve. Les Français peuvent être fiers de vous. Vive la République ! Et vive la France !